



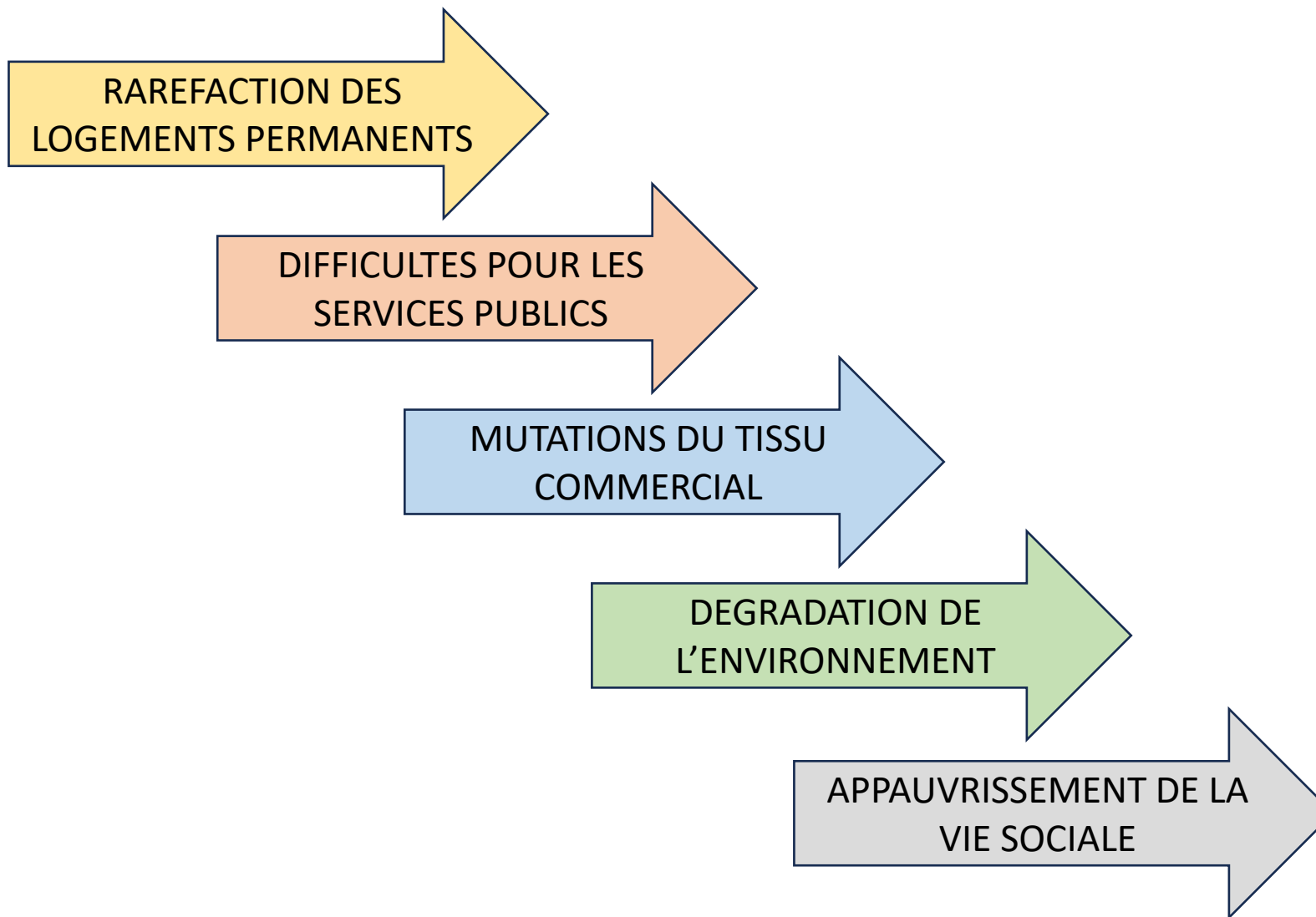
Face à la crise du logement permanent, le CNHP a été créé en mai 2023 pour rassembler les collectifs locaux qui luttent pour mieux maîtriser la prolifération des locations de courte durée (LCD)



Notre collectif regroupe actuellement environ 40 collectifs ou associations locales, attachés à préserver l'activité touristique, tout en permettant aux habitants permanents de vivre et de travailler sur leur territoire



LES DEGATS PROVOQUES PAR LA PROLIFERATION DES LCD:





UN ESPOIR: LA PROPOSITION DE LOI « LE MEUR – ECHANIZ »

(votée par l'Assemblée Nationale le 29 janvier 2024 et par le Sénat le 21 mai)

- **Bénéficiaires du régime de changement d'usage: personnes physiques et/ou morales**

Progrès ou recul ???

- **Décence énergétique:**

Application aux LCD de la loi « climat et résilience »: un vrai progrès

- **Copropriétés:**

Conformité au règlement de copropriété: bien, mais insuffisant

- **Enregistrement des LCD: généralisation à tout le territoire**

Très satisfaisant



UN ESPOIR: LA PROPOSITION DE LOI « LE MEUR – ECHANIZ »

(votée par l'Assemblée Nationale le 29 janvier 2024 et par le Sénat le 21 mai)

- **Location de la résidence principale: limite de 120 j/an ramenée à 90 j à l'initiative de la commune**

Logique

- **Mise en place de quotas de LCD par secteur:**

Pertinent et mettra fin aux hésitations de la jurisprudence

- **Servitudes de résidence principale dans les PLU:**

Très utile, mais il faudrait aller plus loin

- **Fiscalité: abaissement des seuils de CA et des abattements forfaitaires**

Insuffisant pour redonner de l'attractivité aux locations de longue durée

- **Fiscalité: calcul des plus-values à la revente réintégrant les amortissements déduits**

Prévu dans le budget 2025